
ICANN79 | Forum de la communauté – Questions-réponses avec l'équipe de direction de l'organisation ICANN
Lundi 4 mars 2024 – 1h15 à 2h30 SJU

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Mesdames et messieurs, veuillez prendre place, nous allons commencer d'ici peu.

ALEXANDRA DANS : Lancez les enregistrements s'il vous plaît.

Je suis ravie de vous souhaiter la bienvenue à cette séance de questions et réponses avec l'équipe de direction de l'ICANN. Je suis Alexandra Dans, je suis directrice de la communication pour les Amériques. C'est une occasion unique que nous avons d'avoir une interaction avec l'équipe de direction de l'ICANN sur les projets et les initiatives sur lesquels nous travaillons à l'organisation ICANN.

Il y a trois manières de poser des questions ou de faire des commentaires pendant cette séance. Si vous êtes sur place, rapprochez-vous du micro qui se trouve dans la salle et attendez votre tour pour poser votre question. Pensez à être brefs pour respecter ceux qui attendent en ligne et en personne. Si vous participez de manière virtuelle, vous pouvez poser une question par écrit dans la fenêtre de questions et réponses de Zoom. Les questions peuvent se faire sous forme écrite ou je vais lire votre question et la question aura une

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

réponse orale. Autrement, vous pouvez lever votre main sur Zoom pour prendre la parole et poser votre question. L'icône pour lever la main se trouve en bas de la barre d'outils de Zoom. En sélectionnant cette option, vous rejoindrez la liste d'attente des intervenants. Vous recevrez un message qui vous dira d'allumer votre micro. Lorsqu'on vous appellera par votre nom, ce sera à votre tour de parler.

S'il vous plaît, ne posez pas des questions à l'intention de l'équipe de direction dans le chat. Nous allons répondre aux questions qui seront posées uniquement dans la fenêtre de questions et réponses.

Un service d'interprétation simultanée est disponible pour cette séance en français, en espagnol, en arabe, en chinois, en russe et en portugais. L'ICANN fournit ces services d'interprétation dans le cadre de Zoom. Choisissez la langue dans laquelle vous allez parler. Même si l'anglais est votre langue préférée, nous vous suggérons de choisir cette langue pour écouter directement l'interprétation simultanée lorsqu'une autre langue que l'anglais sera parlée. Si vous devez télécharger l'application Zoom, il y a des instructions sur la page Web de cette session.

Finalement, sachez que cette séance est soumise aux règles de comportement requis par l'ICANN et à la politique anti-harcèlement.

Maintenant, je vais passer la parole à Sally Newell Cohen qui est directrice de la communication des services linguistiques.

SALLY NEWELL COHEN : Bonjour à tous, bienvenue à San Juan et à cette séance. Je m'appelle Sally Newell Cohen et je suis vice-présidente sénior directrice de la communication et des services linguistiques.

Nous tenons ces séances deux fois par an et nous trouvons qu'il s'agit d'échanges extrêmement importants. Nous voulons écouter vos questions. C'est une occasion pour nous de parler des projets sur lesquels nous travaillons et d'écouter les projets qui vous intéressent.

Nous allons commencer par un mot de notre présidente-directrice générale, Sally Costerton. Ensuite, nous allons consacrer le reste de cette session à écouter vos questions, que ce soit sur place ou en ligne.

Tout d'abord, j'aimerais présenter le reste de l'équipe de direction. Nous avons Andrea Abed, vice-président responsable de la relation client et prestations de services, responsable du département ingénierie et directeur de l'information par intérim. Xavier Calvez est notre vice-président sénior planification et directeur financier. Nous avons Jamie Hedlund, vice-président sénior conformité contractuelle et relations avec le gouvernement américain, John Crain qui est vice-président sénior et directeur de la technologie, John Jeffrey qui est secrétaire et conseiller juridique, Veni Markovski qui est vice-président responsable de la relation avec les gouvernements et l'ONU à New York et responsable par intérim de la relation avec le gouvernement et les OIG, Henry Meyer qui est responsable des ressources humaines et responsable par intérim de la gestion internationale des ressources humaines, David Olive qui est vice-président sénior en charge du

soutien l'élaboration de politiques et Teresa Swinehart, vice-présidente sénior domaines mondiaux et stratégies.

Maintenant, je vais passer la parole à Sally Costerton.

SALLY COSTERTON :

Merci beaucoup. Bienvenue tout le monde. Je suis vraiment ravie de ces discussions que l'on aura aujourd'hui.

Nous allons parler de l'avenir du DNS par le biais de ce que nous appelons la nouvelle série de nouveaux gTLD, initiative importante pour la communauté et pour l'organisation. Mais avant de poursuivre, j'aimerais attirer votre attention sur certaines réalisations de l'organisation.

Tout d'abord, il y a le programme d'aide financière de l'ICANN qui va allouer 10 millions de dollars à des projets qui soutiennent un Internet interopérable et unique. Nous allons accepter des demandes de financement du 25 mars 2024 jusqu'au 24 mai 2024.

Ensuite, nous travaillons pour soutenir les initiatives en matière d'abus du DNS. Nous avons réussi à mettre en place des amendements dans les contrats grâce au soutien des parties contractantes. Mais nous savons très bien qu'il s'agit d'une première étape de la lutte contre les abus du DNS. L'ICANN continue de travailler dans le cadre de son mandat pour atténuer le risque d'abus du DNS. Je vous encourage à prendre un petit moment cette semaine pour commémorer ou pour célébrer ces réalisations.

Avant de continuer, je voudrais rendre hommage à David Olive qui a décidé de prendre sa retraite après 14 ans de services pour l'ICANN. Ce sera ma dernière occasion de le remercier publiquement pour ses nombreuses contributions à l'ICANN. Joignez-vous à moi pour démontrer notre appréciation. David, est-ce que vous souhaitez dire quelque chose ?

DAVID OLIVE :

Merci Sally. Merci aux membres de la communauté et aux membres du Conseil d'Administration.

J'ai eu des sentiments mitigés lorsque j'ai décidé de quitter l'ICANN. J'ai soutenu au fil des années vos efforts pour élaborer des politiques et les gens me demandent quel est le secret de votre succès, quelle magie vous avez eue. Sally a parlé aujourd'hui de superpouvoirs. Effectivement, je pense qu'il y a eu un peu de magie, mais surtout, il y a eu votre travail, les équipes qui se sont construites, les relations entre les membres des équipes et c'est tout cela qui a contribué au succès de notre mission. Cela a été un énorme plaisir pour moi de travailler avec vous pour arriver à ces résultats. Merci beaucoup.

SALLY COSTERTON :

Je suis ravie de dire que David sera là jusqu'à la fin du mois de mai, donc on aura d'autres occasions de lui rendre hommage au cours de cette semaine. Merci David.

Maintenant, nous allons ouvrir le micro à des questions des personnes qui sont dans la salle et des gens qui participent à distance. Sally, vous avez la parole.

SALLY NEWELL COHEN : Pendant qu'on attend les questions, j'aimerais présenter Simon Garside qui est notre vice-président responsable des opérations de sécurité. Il est également responsable des services administratifs par intérim. Désolé Simon, je ne vous avais pas présenté.

Maintenant, nous sommes prêts à écouter vos questions. Alex, on est prêts pour les questions en ligne ? S'il vous plaît, dites votre nom.

ZOE FILOMENO VASQUEZ : Je m'appelle Zoe Filomeno, je suis boursière de l'ICANN. J'ai rencontré certains membres du Conseil d'Administration et je travaille sur la transversalité des technologies émergentes. J'ai parlé avec les gens qui travaillent à l'IANA par rapport à ces technologies émergentes et ce qu'elles impliquent pour les implants technologiques. Je voulais savoir quelle est l'implication des parties prenantes pour la mise en œuvre de ce type d'implants en cas d'urgence.

SALLY NEWELL COHEN : Est-ce que vous pourriez préciser un peu plus votre question ?

ZOE FILOMENO VASQUEZ : Oui. Quand on voit les technologies émergentes, on voit qu'il y a une étude pour voir comment les gens peuvent communiquer avec des implants étroits qui sont liés à l'accès à l'Internet. Ceci peut mener à des complications. Je me demande si vous êtes impliqués dans ce type de recherches et quels seraient les délais.

SALLY NEWELL COHEN : John Crain, est-ce que vous souhaitez répondre ?

JOHN CRAIN : Les technologies évoluent en permanence. Nous sommes conscients que ces implants étroits peuvent connecter les réseaux et il y a également des études. Nous avons des études pour voir qui utilise ce type de protocoles. Comme vous savez, ce sont des processus qui sont un peu longs. Nous savons que ces neuroimplants existent.

À l'ICANN, nous avons ce que nous appelons une équipe de gestion de crise qui prend en considération un ensemble de domaines comme la sécurité au niveau technique, au niveau juridique, etc., et nous sommes à même de réagir de manière assez rapidement en cas de crise. Bien sûr, on ne connaît pas les choses jusqu'à ce qu'elles arrivent, mais nous sommes au courant de ces processus qui ont lieu et nous menons des exercices assez souvent. Je ne veux pas dire qu'on a beaucoup de crises, mais je tiens à préciser que nous menons des exercices pour essayer d'être toujours au courant des différentes technologies qui émergent et nous essayons d'être toujours prêts à répondre en cas de crise.

DAVID OLIVE : Merci pour cette question parce qu'il y a, bien entendu, beaucoup d'activités qui doivent se mettre en place pour notifier les registres des opérateurs, les bureaux d'enregistrement, etc. en cas de crise. Or, il y a des processus qui varient en fonction des crises, car il peut y avoir des fournisseurs tiers qui sont impliqués. Mais bien sûr, s'il y a une urgence, il faut que l'on puisse reconnaître cette urgence immédiatement.

Nous avons des processus qui sont parfois longs en raison de la complexité ou des implications des utilisateurs et des systèmes que nous utilisons. Mais s'il faut un processus accéléré, nous pouvons le mettre en place si cela s'avère nécessaire.

ZOE FILOMENO VASQUEZ : Merci beaucoup.

MICHAEL GRAHAM : Je suis Michael Graham de l'IPC. J'ai une question assez générale et une question très précise.

Pour ce qui est du programme RDRS, est-ce qu'il y a un financement pour ce programme ? Ensuite, si on regarde le budget, il y a des employés qui travaillent à plein temps pour les années 2023 et 2024, mais aucun de ces employés ne figure sur la liste pour 2024. Ce programme pilote devrait être mis en place en 2025. Si la personne qui devait travailler sur ce programme n'est pas budgétée ou ne figure pas dans le budget, je me demande comment cela va se passer. Cela soulève des inquiétudes sur le fait que nous n'anticipons pas

suffisamment les commentaires ou les révisions qui pourraient surgir de ce programme pilote.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup pour cette question. Je vais passer la parole à Theresa.

THERESA SWINEHART : Comme vous le savez, le RDRS est financé par le SFICR – je ne vais pas essayer de prononcer tous les acronymes. Cela fait partie du budget 2023-2024. Je vais demander à Xavier de vous donner des précisions supplémentaires, mais on travaille selon les prévisions.

MICHAEL GRAHAM : Je me demande s'il faut prévoir cela ailleurs.

XAVIER CALVEZ : Merci beaucoup pour cette question. Et je confirme ce que Teresa vient de dire. Je pense que votre question veut dire que le document n'est pas suffisamment clair. Nous allons revoir le document pour que ces informations soient plus claires, plus explicites, parce que cela est budgété pour l'année 2024 afin que toutes ces activités puissent être budgétées. Je vais revoir le document pour le rendre plus clair.

MICHAEL GRAHAM : Quel que soit le résultat, le RDSR est pris en compte dans le budget.

ICANN

FR

XAVIER CALVEZ : Oui, exactement.

SALLY NEWELL COHEN : Il n'y a personne en ligne. Je vois quelqu'un qui s'approche du micro.

FABRICIO VAYRA : Bonjour, je suis membre de l'IPC.

En début de semaine, l'un de mes collègues a présenté 50 diapos sur les politiques de consensus à une séance de la GNSO et on a vu les différentes équipes, les différents projets sur lesquels ils se focalisent et de mon point de vue, il y avait beaucoup de politiques de consensus qui abordaient la question du WHOIS, du service d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. Et ces politiques sont toujours là. Je voulais savoir quelles sont les prévisions par rapport à ces politiques de consensus. Qu'est-ce qui va se passer avec ces politiques ?

SALLY NEWELL COHEN : David Olive, est-ce que vous souhaitez répondre ?

DAVID OLIVE : Merci beaucoup.

Oui, nous savons qu'il y a un grand travail qui est fait pour élaborer ces recommandations et les présenter au Conseil d'Administration. Or, nous devons aussi regarder les implications au niveau de la mise en œuvre de ces recommandations, parce qu'il peut y avoir des implications au niveau des contrats.

L'équipe de direction et les membres du Conseil d'Administration, je ne parle pas en leur nom, mais je sais qu'ils se penchent sur cette de questions pour voir comment faire avancer les choses compte tenu des complexités et des priorités de la nouvelle série qui s'annonce. L'idée, c'est de ne pas retarder les processus, mais de faire en sorte qu'ils soient prêts pour la mise en œuvre.

SALLY NEWELL COHEN : Theresa, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose ?

THERESA SWINEHART : Je voulais juste ajouter que nous avons une équipe qui s'occupe de la partie de la mise en œuvre. Oui, nous sommes tout à fait d'accord que nous avons un certain retard par rapport à certains domaines et nous essayons de voir comment récupérer ce retard. Nous savons également qu'il y a la priorité de la nouvelle série et nous voulons que cette équipe qui s'occupait de ces questions de politique puisse se concentrer sur ces domaines également pour faire avancer les choses.

Nous essayons également de prévoir davantage de ressources pour ce travail. Nous devons être prêts pour l'EPDP et les IDN qui sont des projets qui s'annoncent également. Tout cela rentre dans nos plans pour essayer de rattraper le retard et nous assurer que nous sommes prêts pour les projets qui viennent dans l'avenir. Merci beaucoup.

FABRICIO VAYRA :

Je pense qu'on sait très bien quels projets vont venir et qu'il y a des plans pour avoir davantage d'effectifs. C'est une suggestion ou peut-être une question. Est-ce qu'il serait possible que vous vous engagiez à rattraper ce retard, à regarder ces projets qui sont un peu en suspens ? Parce que malheureusement, ce qui se passe, c'est que pendant certains moments, on a eu le RGPD en 2018 et depuis ce moment-là, on se penche sur des questions comme le WHOIS, le RDRS et les années s'écoulent. Il s'est écoulé sept ans et on est toujours dans cette question de l'œuf et la poule.

Ces politiques ont fait l'objet d'un consensus. Tout cet élan que l'on a vu apparaître dans un premier moment est en ce moment un peu arrêté. Nous savons qu'il y a des délais que nous devons atteindre ; autrement pour la prochaine série, on va se poser les mêmes questions. Je pense que si nous ne nous engageons pas à des dates butoirs, nous allons continuer dans la même situation, même si ce sont des délais provisoires.

THERESA SWINEHART :

Nous nous penchons sur les processus. Je sais que nous avons déjà fixé quelques délais, mais je pense qu'on pourrait être plus explicites par rapport aux différents domaines et aux différentes dates butoirs.

Pour ce qui est du RGPD, il y a six ou sept ans, nous étions en train de gérer un environnement qui changeait. Je sais qu'on en a discuté à un moment donné. Mais bien sûr, on pourra s'efforcer de fixer des délais plus fermes. J'espère qu'on pourra avoir de bonnes nouvelles bientôt.

FABRICIO VAYRA : Merci beaucoup.

SALLY NEWELL COHEN : Aucune question en ligne pour le moment. Est-ce qu'on a d'autres questions dans la salle ? Je vois que Sébastien s'approche du micro.

XAVIER CALVEZ : Il faut préciser que les questions et réponses, ce n'est pas limité à l'IPC.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Sébastien Bachollet, président d'EURALO, mais j'interviens à titre personnel.

Comme vous savez, je suis très engagé dans un certain nombre de discussions et de réflexions autour des revues. La question qui vient d'être posée sur le backlog est une question qui se pose pour toutes les activités de l'ICANN puisqu'il y avait 200 recommandations qui n'étaient pas encore attribuées il y a deux ans quand on a fait le recensement. Une des difficultés, me semble-t-il et c'est ma question, c'est : comment est-ce qu'on peut faire en sorte que les choses se passent plus rapidement ?

L'ATRT3 a fait des recommandations il y a quatre ans. La revue qui a été proposée n'a toujours pas commencé. En même temps, on nous propose de revoir la façon dont on va faire les revues. Et puis, on va se retrouver dans la situation où, contrairement à ce qui avait été proposé

qu'il n'y ait pas de revue en compétition avec d'autres, on va se retrouver dans la situation où on va être obligés de faire des choses en parallèle de façon importante. Comment pourrait-on essayer de simplifier tout ce système pour que, quand il y a une proposition ou une recommandation qui est faite, on ne mette pas quatre ans à la mettre en œuvre ? Les gens qui l'ont étudiée l'ont étudiée pendant 18 mois, ils ont rendu un rapport, le Board s'est posé la question. Voilà. Comment pourrait-on diminuer la complexité de tous ces éléments-là ? Merci.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup. Xavier, à vous de répondre.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je parle en français en général, mais merci Xavier.

XAVIER CALVEZ : Sébastien, je promets, ce n'était pas moi le coordinateur ici, mais il se trouve que cette question me concerne particulièrement. D'ailleurs, je vais y répondre en français.

Sébastien soulève le point que les revues et la mise en place des recommandations qui sortent de ces revues sont des activités qui prennent beaucoup de temps. Et ce qui est vrai dans le cas de l'ATRT3 que tu as mentionné, comme tu le sais, il y a eu beaucoup d'activités en fait sur les quatre dernières années pour pouvoir définir comment mettre en place notamment la révision holistique. Et plus les sujets de recommandations sont compliqués, plus cela prend du temps d'en

définir la mise en place. Je pense que cet exemple-là est un exemple de recommandation très compliquée et avec beaucoup d'impact. Il me paraît totalement logique que cela prenne beaucoup de temps qu'on puisse définir comment la mettre en place, d'autant plus que le concept dans la recommandation requiert beaucoup de définitions de l'objectif, de la manière de la mettre en place, ainsi que des rôles et responsabilités.

Mais d'une manière plus générale, il est aussi clair que les améliorations du processus de revue ont été soulevées comme étant un besoin, aussi parce que justement, que ce soient les recommandations elles-mêmes ou le processus de décision ou le processus de mise en place, ce sont des sujets qui doivent être améliorés de manière à ce que le travail et la mise en place de ces recommandations soient plus rapides. Mais cela dépend aussi de la qualité des recommandations, de la clarté de ces recommandations.

Il y a beaucoup d'éléments à regarder pour pouvoir améliorer le processus de revue pour que tout le processus prenne beaucoup moins de temps. Et je sais que tu en es très conscient. Nous en sommes tous très conscients. Mais merci de soulever le point.

SALLY NEWELL COHEN : Oui, bien sûr, allez-y.

MASON COLE : Je suis Mason Cole, président de l'unité constitutive des entreprises.

J'ai entendu un mot tout ce week-end, c'est-à-dire la mesure des incidences des modifications contractuelles de l'utilisation malveillante du DNS. Est-ce qu'on aura des données crédibles, des tiers également? Aussi, je vous souhaite une excellente retraite. Merci beaucoup.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup.

JAMIE HEDLIUND : Merci Mason pour cette question.

Comme vous le savez, le département de conformité contractuelle produit déjà beaucoup de données là-dessus. J'encourage tous et toutes à consulter le site Web pour regarder les rapports mensuels. D'ailleurs, avec les nouvelles modifications, il y aura de nouveaux rapports présentés qui sont liés directement aux obligations en tant que telles et ce sera ventilé par type d'utilisation malveillante des parties impliquées, qu'il s'agisse d'une partie contractante d'une nature ou d'une autre. Et s'il y a eu une action prise ou pas et s'il n'a pas été donné suite, ce sera justifié.

Comme toujours, nous sommes ouverts aux indications de la communauté sur les données que nous ne fournissons pas et que nous pourrions fournir. Maintenant, nous avons la date du 5 avril. Il ne s'agit pas juste de la présentation de rapports, c'est aussi pour que ce soit plus facile pour ceux qui présentent des rapports de le faire, de soumettre des plaintes et de les soumettre de façon à ce que nous

puissions agir. Parce que maintenant, pour la plupart des plaintes, nous avons 60 % à 80 % des plaintes reçues qui ne sont pas conformes et qui n'indiquent pas qu'il y a eu une tentative de contacter les ccTLD ou les bureaux d'enregistrement. Ce que nous espérons, c'est d'avoir des plaintes de meilleure qualité, ce qui nous permettra d'agir plus vite avec une meilleure efficacité sur ces plaintes reçues et ensuite, nous pourrons faire des rapports complets sur ces données.

MASON COLE : Est-ce que ce sera seulement des données de sources ICANN ou est-ce qu'il y aura aussi des données de tiers ?

JAMIE HEDLUND : Pour ce qui est de la conformité, nous aurons plusieurs sources consultables sur le site Web. Mais à ce stade, nous n'allons pas inclure de données DNSAI dans notre rapport.

JOHN CRAIN : Le docteur Tajalizadehkhoob m'a dit qu'il fallait faire la promotion d'une nouvelle plateforme. Cela va commencer cette semaine, Domain Metrica. Nous recueillons des données depuis un moment déjà et nous faisons des essais avec d'autres façons de recueillir des données, de renforcer les données par des preuves et des documentations. Nous allons mesurer, nous allons chercher des changements dans les schémas pour voir si nous pouvons mesurer les effets ou s'il y a même un effet. La corrélation ne veut pas dire cause tout le temps, c'est une nuance à garder en tête. Il y a d'autres organisations en dehors de

l'ICANN qui mesurent ces choses-là également. L'Institut sur l'utilisation malveillante du DNS, vous la connaissez peut-être, je fais partie de leur conseil consultatif. D'ailleurs, on a une très bonne collaboration. L'université de Grenoble s'y penche sérieusement également. Nous allons surveiller ceci de près et nous allons essayer d'appliquer la science des données solides de nature scientifique pour mesurer ce qui se passe vraiment.

MASON COLE : Merci beaucoup.

SALLY NEWELL COHEN : Une petite seconde, David voulait répondre également à vos souhaits si bienveillants.

DAVID OLIVE : Pendant mes dernières années, je faisais partie de l'unité constitutive des entreprises. J'apprenais beaucoup de l'ICANN et d'ailleurs, j'espère continuer – au moins par la pensée – ce travail que j'aimais tant. Merci.

MASON COLE : Merci et bravo pour votre retraite une nouvelle fois.

SALLY NEWELL COHEN : Je vais demander à Alex Dans de lire une des questions que nous avons en ligne.

ALEXANDRA DANS : Question de Abraham Selby, boursier de l'ICANN79 : « Comment l'ICANN gère-t-il les changements transformatifs dans les nouvelles technologies pour ce qui est de la mise en œuvre des politiques ? »

SALLY NEWELL COHEN : C'est une question pour John Crain, je crois.

JOHN CRAIN : Je suis plutôt ingénieur, mais je m'y colle quand même.

La technologie change sans arrêt, on le sait, la façon dont les gens utilisent l'Internet change tout le temps et nous ne ménageons aucun effort pour essayer de comprendre ce qui se passe dans le monde externe, pas seulement ce qui se passe dans les médias. On entend beaucoup de mots qui sont à la mode, des petites tendances dans la technologie, mais ça va plus loin que cela. Nous essayons toujours du mieux que nous pouvons d'informer la communauté au sujet des conséquences de la technologie et du fonctionnement de la technologie pour que ce soit inséré ensuite dans leurs discussions de politique. Nous essayons d'insérer la question des données dans la discussion politique.

Nous avons aussi ce qu'on appelle les sessions d'identifiants émergents. C'est là qu'on essaie de faire intervenir des développeurs, des spécialistes en technologie qui touchent à des technologies qui ensuite ont un effet sur l'écosystème, pas seulement le système DNS,

mais aussi les identifiants. Nous essayons de les inviter à parler directement à la communauté, si bien qu'ils n'obtiennent pas juste l'évaluation de la technologie, mais aussi une évaluation de la part de ces gens-là. Ils essayent parfois de nous expliquer les problèmes qu'ils règlent et comment ils y parviennent. Nombreux sont ceux qui suivent ce dossier de très près. Merci beaucoup pour la question.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup, John.

Nous allons revenir à ceux qui veulent poser des questions mais n'oubliez pas surtout de vous présenter avec votre nom et de ne pas parler trop vite pour les scribes. Merci.

JAMES KUNLE OLORUNDARE : Merci beaucoup. Je suis boursier de l'ICANN79. Je parle à titre individuel. Quelques questions pour vous, mesdames et messieurs. La première concerne l'avenir de l'Internet.

Nous savons que le métavers est arrivé. Le métavers est un phénomène d'ampleur. Certaines choses basculent dans le monde virtuel, tout ce qui est financier, commercial, sécurité. Bien entendu, cela va susciter des questions de sécurité. D'ailleurs, je reconnais que l'Internet ouvert, résilient et sûr est un des thèmes de la semaine et je m'en réjouis.

Cela étant dit, avec l'arrivée prochaine du métavers, il nous faudra un système de sécurité encore plus robuste. Je crois qu'il est grand temps que nous envisagions de nous doter de sécurités qui sont bonnes et qui

sont adaptées au métavers. Avez-vous commencé à travailler là-dessus ? Si c'est le cas, j'aimerais bien avoir un aperçu de ce que vous faites à cet égard. Voilà ma première question.

Ensuite, l'Internet vert, je vois ici DNS propre, *clean DNS*, je suis très content de voir cela à l'écran et j'aimerais en savoir un peu plus d'ailleurs. Que faites-vous pour « verdifier » l'Internet ? Je sais que nous sommes souvent encouragés à faire baisser les émissions de carbone, etc. Donc, que faites-vous à cet égard exactement ?

Dernière question, la collaboration. Je sais que beaucoup de politiques émanent justement de cette formidable communauté et c'est une très bonne nouvelle. Pour ce qui est de la mise en œuvre, j'aimerais bien savoir quel genre d'engagement communautaire est mené pour veiller à ce que les nations et les pays puissent le plus possible donner effet à ces politiques.

Voilà mes questions. Merci beaucoup.

SALLY NEWELL COHEN : Très bien, une à une. Tout d'abord, la question sur le métavers. John y répond.

JOHN CRAIN : Prenons un peu de recul. Quelle est la mission de l'ICANN ? Nous avons affaire aux identifiants qu'on utilise pour naviguer sur l'Internet. La plupart des gens pensent au système de noms de domaine, le DNS, mais il y a des milliers d'autres versions. Quand de nouvelles technologies

émergent, le métavers n'en est qu'une parmi tant d'autres et ce qui nous intéresse, c'est la chose suivante : comment est-ce que cela recoupe le monde des identifiants ? Est-ce que les gens utilisent les mêmes identifiants que nous utilisons sur l'Internet générique, les choses que l'IANA enregistre par exemple ? Ça, c'est ce que nous faisons. Ici, c'est la même chose ou presque la même chose : quels sont les risques, quels sont les débouchés que cela peut ouvrir ? On essaie de voir la mission de l'ICANN et où cela se recoupe.

Il y a beaucoup de choses sur l'Internet public et dans d'autres environnements qui ne correspondent pas à la mission de l'ICANN, la nature du contenu, certaines questions de sécurité. Cela ne veut pas dire que cela ne nous intéresse pas, parce que, bien entendu, pour avoir un système d'identifiant sûr et stable, il faut également se soucier de la sécurité des plateformes, mais ce n'est pas du ressort direct de l'ICANN. Nous avons un intérêt technique, certes, mais nous n'essayons pas toujours de trouver comment quelqu'un dans son environnement garantit la sécurité de son environnement. Nous nous occupons de la navigation des utilisateurs.

Est-ce que je réponds aussi à la question de l'Internet vert ?

SALLY COSTERTON :

S'agissant de l'environnement, je tiens à dire à tous que nous avons des objectifs. L'objectif de la PDG cette année, c'est de lancer la stratégie de transition de durabilité environnementale de l'ICANN cette année. C'est l'objectif que je me suis fixé. Justement, cela répond parfaitement à votre question. Et pour les mêmes raisons que vous avez évoquées,

nous travaillons en ce moment avec le Conseil d'Administration. C'est un processus continu. Maarten, qui est juste devant moi ici, est en première ligne. Nous avons une équipe dédiée au sein de notre personnel. Nous avons fait beaucoup de progrès d'ailleurs.

J'en profite pour vous dire aussi qu'il faut décider de la portée de notre stratégie et ce n'est pas nécessairement facile. Ce que vous insinuez dans votre question, c'est que ce n'est pas facile, c'est un sujet très vaste. Ce qui est le plus important ici, c'est la manière dont on va prioriser ce travail. Il faut en prendre note. Il faut s'engager, travailler avec la communauté, avancer, on mesure les progrès et ensuite, on a vraiment des conséquences souhaitables. Voilà.

JAMES KUNLE OLORUNDARE : Je réagis justement pour ce qui est de l'Internet vert, j'aimerais bien contribuer. Comment est-ce que je peux mettre l'épaule à la roue ?

SALLY COSTERTON : Nous avons un groupe communautaire qui s'y consacre qui s'appelle un ICANN vert, quelque chose comme cela, Green ICANN. Je peux me tromper. Nous continuerons la communication avec vous après cette réunion pour assurer le lien entre ce groupe et vous. J'ai bien hâte d'entendre ce que vous en pensez après que nous vous ayons mis en lien avec eux.

SALLY NEWELL COHEN : Très bien, c'était la troisième question. David Olive, vous avez quelques commentaires, je pense ? Allez-y.

DAVID OLIVE : Oui. Vous voulez savoir comment les gouvernements réagissent ou devraient réagir à ces politiques. À l'ICANN, nous élaborons des politiques mondiales dans le cadre de notre modèle multipartite et il y a certains groupes au sein de l'ICANN aussi qui s'emploient à sécuriser et à stabiliser l'Internet. Nous avons aussi les comités consultatifs gouvernementaux. Donc, nous avons des groupes qui discutent et qui érigent même des modèles à suivre pour les gouvernements. Mais encore une fois, nous essayons de faire la promotion d'un Internet mondial dans tous ses aspects d'interopérabilité.

THERESA SWINEHART : Nous avons aussi un travail avec des volontaires. Il y a aussi la nécessité d'être juste et d'être au courant de toutes les nouvelles technologies.

SALLY NEWELL COHEN : Une nouvelle question.

GRIFFIN BARNETT : Je suis membre de l'IPC. Est-ce qu'il y a des réglementations en Union européenne concernant l'interprétation du RGPD et son application pour ce qui est des données d'enregistrement de domaine ? Quels efforts l'équipe exécutive déploie pour veiller à ce que les dispositions NIS2 tiennent compte du développement et de la mise en œuvre des

ICANN

FR

règles en matière d'enregistrement des données, par exemple l'exactitude des données et la divulgation ?

SALLY NEWELL COHEN : Theresa ?

THERESA SWINEHART : Pouvez-vous répéter la dernière partie de la question, s'il vous plaît ?

GRIFFIN BARNETT : Oui. Que fait votre équipe pour veiller à ce que les dispositions NIS2 pour la clarification et l'explication des dispositions du RGPD pour qu'elles soient prises en compte et le lien avec la mise en œuvre de vos activités ?

THERESA SWINEHART : Nous avons une équipe qui travaille au sein du continent européen. Nous suivons leurs directives, nous regardons le processus de mise en œuvre et nous suivons la question de très près. Bien entendu, je pourrais vous mettre en lien avec l'équipe qui travaille en Europe au quotidien là-dessus si cela vous aide.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup. Nous n'avons pas de questions en ligne. Le micro reste ouvert, à moins qu'il y ait d'autres questions ? Vous avez une question en ligne ? Allez-y, s'il vous plaît.

ALEXANDRA DANS : Merci. Nous avons reçu une question de Noveck Gowandan, un boursier de l'ICANN : « Y a-t-il une fonction GRC au sein de l'équipe de direction de l'ICANN qui se consacre spécifiquement à la résilience et aux opérations de l'organisation ICANN et pas forcément à la gouvernance multipartite de la communauté dans son ensemble ? »

SALLY COSTERTON : Est-ce qu'on sait à quoi correspond GRC ? Pourriez-vous obtenir davantage de précisions ?

ALEXANDRA DANS : Je vais demander à la personne qui a posé cette question de clarifier. Conformité et risques liés à la gouvernance.

XAVIER CALVEZ : Merci beaucoup pour cette question.

Au sein de l'organisation et au sein du Conseil d'Administration, il y a des activités de gestion de risques. L'organisation est responsable de la gestion des risques, à savoir identification, évaluation, atténuation. Et le Conseil d'Administration est responsable de surveiller l'organisation dans ces activités de gestion de risques.

Pour ce qui est de la conformité, un aspect de la conformité au sein de l'organisation ICANN, c'est la conformité à des lois et des réglementations, y compris au niveau des taxes et des statuts. On y

inclut également la conformité concernant la fonction financière, les fonctions juridiques, etc. Nous sommes organisés de cette manière. Mais si vous souhaitez davantage de précisions, je serai ravi de vous en donner.

JOHN JEFFREY :

Il y a également un comité de gouvernance et il y a un comité aussi de conformité du Conseil d'Administration qui se focalise sur la conformité des membres du Conseil d'Administration vis-à-vis de certaines chartes pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de conflit d'intérêts, etc. Si vous allez sur le site Web de l'organisation ICANN, vous pouvez saisir les mots « comité » et « conseil d'administration » et vous pourrez voir ce que font les différents comités, quelles sont leur charte et comment les membres du Conseil participent à ces différents comités.

SALLY COSTERTON :

La dernière partie de la question concernait la conformité. Juste pour information, Jamie Hedlund est à la tête de notre département de la conformité.

JOHN JEFFREY :

C'est la conformité contractuelle. La conformité de l'organisation concerne un autre type d'activités ; elle concerne les activités de Xavier, les activités juridiques et les activités du Conseil d'Administration.

SALLY NEWELL COHEN :

Merci pour cette clarification.

Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Je vais parler en anglais cette fois-ci. Je vais reparler des activités liées aux révisions ou aux revues.

Il y a longtemps, la piste de travail 2 a publié des recommandations, elle a publié un rapport final concernant l'ombudsman de l'ICANN. Le 7 novembre 2019, le Conseil d'Administration a accepté ces recommandations dans une résolution et le processus de mise en œuvre est encore en cours. Ma question est la suivante : comment nous, l'ICANN dans son ensemble, choisirons le prochain ombudsman ? Cela fait partie d'une recommandation qui n'est pas encore mise en œuvre. Mais en même temps, le Conseil d'Administration organise déjà le remplacement du bureau de l'ombudsman de l'ICANN. Je ne sais pas pourquoi nous n'avons pas été capables de mettre en place la recommandation qui a été formulée il y a plus de six ou sept ans. Je pense que c'est très important car cela relève des relations entre l'organisation, la communauté et le Conseil d'Administration. Je vais répéter cette question, je vais l'adresser aux membres du Conseil d'Administration lorsque j'aurai l'occasion de le faire.

SALLY NEWELL COHEN : Merci beaucoup. Xavier, vous voulez parler de la mise en œuvre de cette recommandation ?

XAVIER CALVEZ : Nous avons une équipe qui coordonne la mise en œuvre de recommandations qui n'ont pas trait aux politiques. Ce sont les recommandations du groupe de travail CCWG. La piste de travail 2 est un de ces groupes intercommunautaires et Sébastien Bachollet fait référence à l'une des recommandations issues du travail de ce groupe concernant le bureau de l'ombudsman. La piste de travail 2 a produit un rapport avec un certain nombre de recommandations.

Pour la mise en œuvre de ces recommandations, autant la communauté que l'organisation devaient mettre en place certaines mesures. Il y a également dans ces recommandations un certain nombre de processus qui sont en cours, ce qui est vrai pour toutes les recommandations jusqu'à ce que cette mise en œuvre soit finale.

Je pense que John pourra mieux y répondre par rapport aux recommandations concernant l'ombudsman.

JOHN JEFFREY : Il y a un certain nombre de pistes de travail transversales qui sont en lien avec d'autres révisions également. Au niveau du Conseil d'Administration et au niveau de l'organisation, nous essayons de voir quelles sont les recommandations en suspens et nous nous y attachons en ce moment justement. Par exemple, c'est le cas de l'IRP qui essaie d'avancer sur certaines recommandations qui sont encore en instance.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci beaucoup. Ma question concernait spécifiquement l'ombudsman et ce poste devait être créé et ce n'est pas le cas. On le fera comme on

le faisait avant, même si la recommandation était approuvée par le Conseil d'Administration il y a cinq ans. C'est pour cela que je pose ma question.

JOHN JEFFREY :

Pour répondre plus spécifiquement, le comité de recherche de l'ombudsman est très focalisé sur les innovations et après cette sélection de l'ombudsman, il va essayer de mettre en place tous ces changements.

SÉBASTIEN BACHOLLET :

Je comprends ce que vous dites, mais la recommandation était de créer un comité et ce comité n'existe pas. Ce comité devait intégrer différents types de personnes. Je ne conteste pas le travail qui est fait par le Conseil d'Administration, je veux juste mettre l'accent sur le fait que ce processus devait être suivi et que cela n'a pas été le cas.

JOHN JEFFREY :

C'est bien noté.

SALLY NEWELL COHEN :

Alex, est-ce qu'il y a d'autres questions en ligne ? Il n'y a pas de questions, donc nous allons clore cette séance avant. Sachez toutefois que si vous avez des questions, vous pouvez nous les poser par écrit.

Merci à tous d'avoir participé à cette session et merci à tous les membres de l'équipe de direction.

ICANN

FR

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]